

Procès Verbal du 1er conseil d'école (14/11/2023)

Les membres du conseil d'école présents :

Les élus :

- Mme Nathalie LYONNE, Adjointe aux affaires scolaires

Les DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) :

- Mme BLUNAT

L'équipe enseignante :

- Mme PIERSON (PS/MS)
- M. JOBIN (GS/CE1), directeur
- Mme Sylvie DUSSERT (CP/CE1)
- Mme DUPEUX (CE2)
- Mme GARREL (CE2/CM1)
- Mme Marie-Andrée MARTIN (CM1/CM2)

Les représentants des parents d'élèves :

- Mmes FABARON, FILLET, GLENAT, CECCHINI

Les membres du conseil d'école excusés :

- M. Yannick BERTHIER, Inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription de Saint-Marcellin
- M. Albert BUISSON, maire de la commune
- M. Pierre BLUNAT, DDEN
- Mmes PATRAS, BREJAT et MARTIN, enseignantes en arrêt maladie
- M. JOURDAN, Mmes FAYARD, TROCHERIE, BOUAT-BOSSAN, BERTHET, ROVERA et VALLIN, représentants des parents d'élèves

Préambule :

Rappel du rôle du conseil d'école :

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- établit et vote le règlement intérieur de l'école
- participe à l'élaboration et adopte le projet d'école
- donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment :
 - Les actions pédagogiques et éducatives
 - L'utilisation des moyens alloués pour l'école
 - Les conditions d'intégration des enfants handicapés
 - Les activités périscolaires
 - La restauration scolaire
 - L'hygiène scolaire
 - La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
 - Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République
- donne son accord pour l'organisation des activités complémentaires éducatives

Les sujets et les questions qui sortiraient de ce cadre ne seront pas traités en conseil d'école.

ORDRE DU JOUR DES ENSEIGNANTS & DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

- Généralités concernant l'école:

- Point effectifs rentrée 2023/2024 et répartition

35 élèves en maternelle et 106 élèves en élémentaire, soit 141 élèves au total.

Mme PIERSON : 1 TPS, 11 PS, 10 MS , soit 22 élèves.

M. JOBIN ET Mme PATRAS : 13 GS, et 10 CE1, soit 23 élèves

Mmes Daphné MARTIN: 16 CP et 6 CE1, soit 22 élèves

Mme DUPEUX: 23 CE2, soit 23 élèves.

Mme GARREL: 5 CE2 et 20 CM1, soit 25 élèves.

Mmes Marie-Andrée MARTIN (mardi/jeudi/vendredi) et BREJAT: 3 CM1 et 23 CM2, soit 26 élèves.

- Point équipe enseignante et éducative rentrée 2023/2024

Au niveau des enseignants, Mme MARTIN Marie-Andrée est complétée par Mme BREJAT, Mme Daphné MARTIN travaille à temps complet et n'est plus complétée, M. JOBIN est complété par Mme PATRAS.

Nous avons également :

- 3 AESH (Accompagnantes d'enfants en situation de handicap), Elaine BRUAIRE, Christine MIGNON

et Isabelle CHARDON qui suivent 3 enfants,

- 2 ATSEM, Janick GENTIL (classe de PS/MS) et Mathilde RAMAK (classe de GS/CE1).

- Au niveau des services périscolaires (cantine et garderie) : Les 2 ATSEM, Julie PETITJEAN-LAEMLE, Julien BOUCHERAND, Gaëlle DUCHEMIN, Stéphanie ROCHAS et Marie-Josèphe ROBIN

- Prévisionnel 2024/2025 : 23 CM2 devraient quitter l'école et à ce jour, seulement 9 PS devraient intégrer l'école. Cela fait un différentiel de 14 élèves... Les effectifs seront donc à suivre pour observer l'évolution pour l'année prochaine.

- Organisation du temps scolaire rentrée 2024/2027

De manière triannuelle, la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) propose de réviser l'organisation du temps scolaire avec le retour des TAP (Temps d'activités périscolaires) et le rajout d'une demie journée de classe, le mercredi matin. L'équipe enseignante et la municipalité préfèrent rester sur l'organisation actuelle, sur 4 jours. Les délégués de parents sont également d'accord sur le fait de rester sur ce rythme scolaire. L'organisation reste donc inchangée pour les 3 prochaines années scolaires. Mme LYONNE se charge de répondre à la DSDEN.

- Stage RAN vacances d'été et d'automne

M. JOBIN a réalisé ces 3 stages sur l'école de L'Albenc :

- En juillet, 3 enfants étaient présents : 1 CP, 1 CE1 et 1 CM2.

- En août, 6 enfants étaient présents : 1 CP, 1 CE1, 1 CE2, 1 CM1 et 2 CM2.

- En octobre, 6 enfants étaient présents : 1 CP, 2 CE1, 1 CM1 et 2 CM2.

Cela a permis de travailler les points demandés par les différents enseignants et de faire avancer chaque enfant à son rythme. Moment toujours apprécié des enfants.

- Vote du règlement intérieur

Voté à l'unanimité. Un avenant pourra être présenté et voté lors du 2nd conseil d'école en lien avec le prochain règlement départemental type qui va inclure, entre autres, la scolarisation des enfants de 3 ans et les points de la loi Rilhac.

- Présentation du bilan OCCE

Voir document distribué. Aucune question relative à ce bilan n'a été posée.

- Elections : 44,95 % de votants, soit 89 sur 198 inscrits. Ce résultat est relativement faible mais reste stable depuis quelques années.

Afin d'améliorer cette participation, le passage à un vote électronique pourrait être envisageable afin d'augmenter la participation. M. JOBIN et M. BLUNAT, DSDEN, travailleront sur la mise en place de cette option qui permettrait d'économiser beaucoup de papier.

- APC et décloisonnement

- Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ont lieu entre 11h30 et 12h / 12h15 en fonction des classes, des enseignants.

Un mot sera à chaque fois transmis à la famille dans un délai permettant l'organisation de la famille et permettant à la famille de donner son accord ou non.

- Les élèves de GS sont pris en graphisme par Mme PIERSON tous les débuts d'après-midi de 13h30 à 14h15 par demi groupe.

- Les élèves de CM1 de Mme MARTIN sont pris en charge en Sciences par Mme GARREL et les élèves de CE2 de Mme GARREL par Mme DUPEUX, les jeudis de 13h30 à 15h.

- Manque d'information et de communication relatifs à l'absence de Mme Daphné MARTIN

Pour chaque absence imprévisible, le directeur est informé de son absence le matin même ou la veille par les adjoints qui avertissent également l'inspecteur de circonscription. En fonction des possibilités de remplacement, un remplaçant est nommé sur le poste ou une répartition dans les autres classes est faite.

Pour un remplacement long et reconduit, comme celui de Mme MARTIN, nous avons les renseignements communiqués par l'inspection ou l'enseignante et nous essayons d'en informer les parents. Cette communication était difficile en raison de plusieurs choses :

-Mme DUSSERT, ne sachant pas si elle restait sur le poste et n'étant pas titulaire du poste, n'avait pas créé de mailing liste pour communiquer avec les parents. Cette mailing liste a été créée et cela devrait faciliter la communication.

-Mme DUSSERT informait oralement les enfants mais il est vrai qu'un mot dans les cahiers aurait pu améliorer la communication car certains enfants ne sont pas en mesure de véhiculer l'information.

-Enfin, tant que l'arrêt maladie n'est pas reçu, tant que l'inspection, qui gère les remplacements du mieux qu'elle peut et dans une situation très compliquée en raison d'un manque de remplaçants,

ne prolonge pas le remplacement, il est difficile d'anticiper ou d'interpréter certaines absences et rendent plus compliquée la communication car nous ne voulons pas mettre qui que ce soit en porte-à-faux.

La mairie rappelle qu'il est important de prévenir également la mairie en l'intégrant dans notre mailing liste (mairie@albenc.fr) de manière à pouvoir mieux gérer la facturation des services périscolaires.

- Projet d'école et ses différents axes.

● Projet d'école et axes de travail: Le projet d'école 2017-2020 se poursuit cette année encore. Un nouveau projet d'école sera élaboré en 2025/2026, suite à l'évaluation d'école.

Tous les projets des classes devant être liés au projet d'école, ils seront présentés ci-après.

Le projet d'école se décline en 4 axes autour de la thématique « *Enrichir le vocabulaire* » :

Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun :

Résultats des évaluations nationales et restitution aux familles : Le ministère de l'Éducation nationale organise des évaluations pour les élèves à différents niveaux de scolarité. Elles ont lieu en début et en milieu de CP, en début de CE1 et de CM1 dans les domaines du français et des mathématiques. Elles permettent aux équipes pédagogiques de faire le point sur les compétences de chaque élève et de lui proposer un accompagnement adapté.

Un rendez-vous individuel pourra être proposé à tous les parents de CP, de CE1 et de CM1 à l'issue des résultats à ces premières évaluations.

Ateliers pédagogiques complémentaires : ils se poursuivent selon les modalités établies et présentées en réunion de rentrée par les enseignants de chaque classe.

Parcours éducatifs:

- Parcours citoyen :

La fraternité : les goûters d'anniversaire à l'école en maternelle, le goûter de Noël.

Élection de délégués d'élèves dans les classes à partir du CP, puis conseils de délégués bi-mensuels environ.

Collecte de bouchons plastique : toute l'année, en faveur de Handi' Chiens.

Rencontre et participation à des ateliers de handibasket avec le club de Meylan, en décembre.

Participation au projet « Nettoyons la nature ».

- Parcours artistique et culturel : *Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente.*

Projet musical de la PS au CM2 avec l'intervention d'une musicienne de SMVIC, Valérie DROUVIN. Les maternelles bénéficieront de 7 séances, les autres classes d'une séance hebdomadaire.

- Parcours éducatif de santé :

Faire acquérir aux élèves de bonnes habitudes d'hygiène de vie.

Semaine du goût : classe de PS/MS et la classe de CP/CE1.

Visite médicale : L'infirmière de PMI est intervenue en octobre pour la visite des MS.

RAPPEL : 11 vaccins sont obligatoires à partir des naissances de 2018.

Les CE2 ont également eu une visite médicale début octobre.

Les GS et les CM2 seront également vus au cours de l'année scolaire.

Journée du sport scolaire avec mise en place de différents ateliers autour du sport et du handicap pour être en mesure de ressentir les difficultés que peut rencontrer une personne en situation de handicap visuel, auditif ou moteur.

La semaine Olympique en Juin.

Les élèves de C2 et C3 auront en période 3 une formation sur les gestes de 1er secours dans le cadre d'apprendre à porter secours.

Apprendre à entretenir sa santé par un activité physique régulière

Natation : 11 séances du 11/09 au 04/12/2023, les lundis matins de 10h25 à 11h05. Les niveaux de classe concernées : GS / CP / CE1. Merci aux parents agréés et non agréés pour l'accompagnement.

Skateboard pour les CM1 / CM2.

Cross coopératif pour tous en P4.

Initiation / Découverte du rugby en P4 et P5 avec un tournoi en fin de cycle.

Réponse aux exigences d'une école inclusive - Elèves à besoins particuliers

Afin de permettre aux élèves à besoins éducatifs particuliers de travailler un maximum de compétences demandées aux autres élèves de la classe, 3 AESH sont présentes pour 3 élèves.

Sophie DIAB, maîtresse spécialisée du RASED (Réseau d'Aides Spécialités pour les Elèves en Difficulté), a travaillé avec les élèves de CP sur le projet lecteur. Elle intervient dans la classe de M. JOBIN en co-animation, les mardis, en début de matinée.

La psychologue scolaire intervient à la demande des enseignant.e.s pour observer la classe ou proposer son aide aux parents pour établir des bilans et les orienter vers des spécialistes.

Les enseignant.e.s de l'école ont eu une réunion avec l'équipe du RASED en septembre pour parler des difficultés scolaires des élèves et réfléchir à la mise en place d'aides.

Les élèves ayant ce type de besoins ont parfois des comportements qui paraissent inadaptés et qui dérangent les autres élèves et leurs parents, mais l'école doit accueillir tous les élèves et doit répondre aux besoins de tous. Les enseignants sont accompagnés de professionnels pour aider ces enfants et mettent tout en œuvre pour accomplir leur mission d'instruction et d'éducation de tous les enfants qui leur sont confiés.

Vie scolaire (relation avec les familles, communication, partenariats...)

Amélioration du comportement de l'élève quel que soit le moment de la journée et les adultes qui encadrent.

Réunion de début d'année dans chaque classe.

Chaque famille d'enfant de CP, de CE1 et de CM1 peut-être reçue par les enseignant.e.s pour restituer les résultats des évaluations nationales.

M. JOBIN rencontrera chaque famille de Grande Section 2 fois au cours de l'année.

Rencontre avec les familles sur demande des familles ou de l'école.

Communication avec les familles

Courriel ou cahier de liaison.

Application ONE, prochainement, pour les parents des classes de Mme PIERSON et de M. JOBIN financée par la mairie dans le cadre de la dotation TNE.

- Projets de l'école et des classes:

ECOLE:

- L'opération « Nettoyons la nature » : elle a eu lieu en septembre. Moins de déchets que les autres années ont été récoltés... à croire que l'opération commence à porter ses fruits... Les enfants ont une fois encore étaient très motivés à l'idée de rendre propre leur école, son quartier et ses alentours proches.

- La journée du sport scolaire : elle a eu lieu en octobre. Les enfants ont apprécié les ateliers proposés en se confrontant à des situations de handicap : visuel, sonore ou moteur.

- Carnaval : en avril

- Cross coopératif : avant les vacances d'avril si la météo le permet.

- Cycle rugby : en P4 et P5 avec un tournoi en fin d'année.

- Projet musique avec Valérie DROUVIN, Intervenante musicale de SMVIC

- Cycle piscine pour les GS / CP et CE1

- Présentation Basket Fauteuil par le club de Meylan pour les cycles 2 et 3

- La flamme Scol'olympique passera par l'école le jeudi 30/11 matin

- La semaine Olympique en Juin

CLASSES/CYCLES:

- Laetitia, David/Delphine:

-Sortie à la Fabrique Opéra le vendredi 9 février pour assister au spectacle *Le Carnaval des Animaux* puis au Magasin, centre d'arts contemporain pour voir l'exposition en cours et participer à un atelier d'arts plastiques.

-Sortie au Grand Séchoir pour visiter l'exposition sur les insectes au printemps 2024.

- Laetitia :

-Animation en classe pendant la semaine du goût avec une maman pâtissière : dégustation de différents aliments et d'une bonne forêt noire préparée par la maman.

-La classe a accueilli Phryge, la mascotte des JO 2024 et un travail autour des JO a été entamé : travail sur les anneaux olympiques, les hymnes et les drapeaux. La mascotte va voyager de famille

en famille à la découverte de différents sports à travers les activités sportives pratiquées par les élèves.

-Inscription au concours « 1, 2, 3 lisez » en littérature en partenariat avec L'école des loisirs et la librairie Le marque page de Saint-Marcellin.

- David :

-Inscription à 2 concours :

- Le concours « 1, 2, 3 lisez » en littérature en partenariat avec L'école des loisirs et la librairie Le marque page de Saint-Marcellin.

- Un concours autour de l'alimentation : connaître les produits de la mer et des rivières.

-Suivi de la Coupe du monde de rugby.

• Daphné/Sylvie : Sortie au Grand Séchoir lors de la semaine du goût : Réalisation de confiture de noix.

Sinon, aucun autre projet pour l'instant excepté ceux évoqués pour l'école.

- Stéphanie/Nathalie :

Classe découverte sur 2 jours en Provence avec visite du château des Baux de Provence, du village, de la carrière de lumière et de ses œuvres projetées, visite des moulins de Daudet (sentier des moulins) et du château de Montauban, visite d'une oliveraie : découverte du moulin à huile, de son fonctionnement et dégustation d'huiles d'olives, visite du pont du Gard.

Cela permettra de travailler en histoire sur l'antiquité et le moyen-âge, en arts sur les artistes projetés ou leur courant artistique, en littérature sur les lettres de mon moulin de Daudet.

- Nathalie:

Projet d'éducation aux médias (vidéo essentiellement) avec Radio Sud Grésivaudan mis en place par SMVIC. Il s'agit de créer un court métrage décalé de plusieurs scénettes. Il y aura 4 interventions.

- Marie-Andrée/Sandrine:

-En période 1, Projet « Skateboard » avec l'intervention de Profession Sport 38 qui a permis de voir ou revoir les règles de sécurité (comment s'équiper pour bien se protéger), de travailler la persévérance, le dépassement de soi.

-En période 2 : -Projet Aire Terrestre Educative en partenariat avec l'association Espace Nature Isère. Il s'agit de découvrir des sites permettant l'observation de la biodiversité afin de l'observer et de la découvrir, de mettre en avant ce site à travers la mise en place d'une ou plusieurs actions pour sensibiliser et respecter ce site. Communication avec les différents propriétaires car certains sites sont privés et des demandes d'autorisation sont à faire.

-Projet « Scratch », projet numérique de codage informatique, en partenariat avec le référent numérique. Scénettes à coder (personnage, fond, déplacement, insertion de dialogues...) après les avoir créées et écrites en production d'écrits.

-Défi Energie avec l'organisme Agedem qui va permettre aux enfants de découvrir les différentes sources d'énergie, comment réduire sa consommation d'énergie, quelles sont les énergies nouvelles. Un temps d'échange avec les différentes classes participantes au projet aura lieu et un pique nique « zéro déchet » fait lors de cette rencontre.

- Laetitia,Marie-Andrée/Sandrine :

Projet tutorat avec la classe de TPS/PS/MS de Mme PIERSON. Les enfants de CM, par ½ groupe interviennent dans la classe de maternelle et encadrent des ateliers divers et variés.

- Sécurité:

Dans chaque école, les élèves font des exercices de préparation à l'incendie, aux attentats-intrusions ou aux risques majeurs. Des plans de mise en sécurité ont été établis. Suite aux exercices, ces plans peuvent être modifiés et des discussions ont lieu avec les élèves.

- Résultat de l'exercice « Incendie »

L'exercice a eu lieu le vendredi 10/11 à 10h00. L'évacuation s'est faite en 3 minutes et 47 secondes. Tout s'est bien déroulé. A noter que le boîtier de réarmement est à vérifier : la molette qui permet le réarmement tourne dans le vide et il a été très difficile de stopper l'alarme et de la réarmer.

- Résultat de l'exercice « PPMS - Intrusion »

L'exercice a eu lieu le mardi 14/11 à 9h00. Scénario envisagé : Braquage au centre du village de la boulangerie et déplacement vers l'école des braqueurs. L'école a été avertie par un témoin pour

une mise à l'abri de 10 minutes.

Tout s'est bien déroulé, les enfants sont restés calmes et ont su respecter le silence sur le temps demandé.

Problématique : Les portes de la maternelle ne ferment pas à clé. Nous avons déjà soulevé ce point l'an dernier, des barilletts avec bouton côté intérieur devaient être installés mais toujours rien à ce jour.

- Plan vigipirate : Suite à l'attentat terroriste à Arras, vendredi 13 octobre, le Gouvernement a décidé de rehausser la posture Vigipirate au niveau le plus élevé urgence attentat. Des pictogrammes ont été installés dans l'école. Les barrières ont de nouveau été installées devant le grand portail.

- Intervenant sportif : Réglementation concernant les intervenants de manière générale et cas particulier du cycle « Skateboard » de Mme MARTIN :

L'EPS répond aux enjeux de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en permettant à tous les élèves de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- s'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- s'approprier une culture physique sportive et artistique.

Les activités physiques et sportives mises en œuvre sur le temps scolaire s'inscrivent dans le cadre des programmes d'enseignement. Elles répondent à des objectifs pédagogiques préalablement définis qui doivent être connus de tous les adultes prenant part à l'activité. Si l'enseignant le souhaite, il peut solliciter l'appui d'une personne agréée par les services de l'éducation nationale tout en conservant la responsabilité pédagogique du déroulement de l'activité, en raison de leur expertise technique concernant une discipline sportive.

Les intervenants extérieurs agissent sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Dans certaines organisations pédagogiques où les élèves sont répartis en plusieurs ateliers, ils peuvent être amenés à prendre en charge un groupe d'élèves.

Un intervenant, même s'il est agréé, doit être autorisé à intervenir sur le temps scolaire par le directeur d'école en s'appuyant sur les modalités du projet pédagogique établi entre l'enseignant et le professionnel agréé ou la convention.

Pour le cas du Skateboard, une convention a été signée avec l'association Profession Sport 38. L'intervenant était agréé et un projet pédagogique présenté et validé par le directeur a été monté par l'enseignante avec la participation de l'intervenant. Dans les modalités d'organisation, il était précisé que l'activité se ferait à la salle des fêtes, par demi-groupe avec la présence d'un téléphone pour qu'en cas d'incident ou d'accident, l'intervenant puisse prévenir l'enseignante restée dans la classe avec l'autre demi-groupe. Le directeur, en tant que détenteur de l'autorité fonctionnelle, ne voyait aucune restriction à s'opposer à cette organisation.

- Divers:

- Utilisation possible de la salle de garderie (classe du bas) en dehors des horaires de garderie : Il suffit de rentrer en contact avec la mairie pour l'utiliser en dehors du temps périscolaire et de trouver un accord par rapport aux activités périscolaires qui pourraient rester en place du matin au soir...

- Utilisation de la salle de motricité pour la garderie ? Nous avons libéré la classe du bas pour cela ? Ménage de la salle de motricité ? : Mme LYONNE va refaire le point avec le personnel communal concernant le nettoyage de la salle de motricité et demander à ce qu'elle soit balayée chaque soir et lavée au moins une fois par semaine.

La mairie continue d'utiliser cette salle pour conserver deux espaces distincts et ne pas mélanger les petits avec les grands. Cela évite également d'avoir trop d'enfants dans une seule salle.

- Plantation dans la cour de la maternelle : en attente de l'intervention du paysagiste. Si ce dernier ne donne pas suite aux relances de la mairie, les employés communaux planteront les arbres.

- Renouvellement des jeux de cour côté maternelle qui sont utilisés à la fois par l'école et la cantine : Il est normal et compréhensible que les jeux soient mutualisés. Néanmoins, ceux-ci

s'abîment et lors du renouvellement, les enseignants souhaiteraient que la municipalité aide au financement.

- Remise en état des jardinières : Mme LYONNE informe les employés communaux pour une mise en sécurité des bacs et étudiera une solution pérenne.

- Barillet des salles de la maternelle à installer le plus rapidement possible : Mme LYONNE refait le point avec les élus car ils ont du être commandés.

- Bac sous porte-manteaux : Mme LYONNE en reparle avec les élus pour trouver une solution.

- Alarme côté maternelle par rapport aux tablettes : La mairie a demandé un devis et est en attente. En attendant, Mme LYONNE va voir avec M. Le Maire si les tablettes peuvent être prises le temps de l'activité mise en place et redéposées en mairie.

- Baguettes pour l'affichage dans les classes de Mme PIERSON et M. JOBIN : Cela devrait être fait un mercredi de novembre. Les enseignants demandent à être informés de la date exacte et à rencontrer les employés communaux pour indiquer ce qu'ils souhaitent et où.

- Remettre les plaques du plafond dans la classe de Mmes DUSSERT et GARREL, dans le couloir suite aux forts vents de ces dernières semaines. Vérifier les plaques du couloir, une auréole est apparue, il y aurait peut-être une fuite.

- Garage à vélo : Le mur qui soutient la porte est cassé. Il faudrait la mettre en sécurité et mettre une affiche pour signaler le danger en attendant que la réparation soit faite. Mme LYONNE va contacter l'employé communal dès demain (lendemain du conseil) pour voir ce qu'il est possible de faire et mettre en sécurité.

-Remerciements :

- Remerciements pour les travaux : Les enseignant.e.s tiennent à remercier la mairie pour la peinture de la classe de M. JOBIN et l'ouverture de la porte entre les 2 classes à l'étage qui permet de répondre aux règles de mise en sécurité des bâtiments.